



CONSIGNES D'AUTO-SURVEILLANCE APRES UNE INTOXICATION OXYCARBONEE

Vous avez été victime d'une intoxication au monoxyde de carbone. Nous pensons que vous pouvez maintenant quitter l'hôpital. Après votre retour au domicile, il est peu probable que vous ayez des problèmes de santé. Cependant, si l'un des symptômes suivants venait à apparaître (ou réapparaître), il conviendrait de prendre contact auprès du Centre Anti-Poison (tel. 04.91.75.25.25), de votre médecin traitant ou d'un neurologue.

Les signes qui doivent vous alerter :

- Troubles de la mémoire ;
- Difficultés de concentration ;
- Confusion, troubles du comportement, troubles de l'humeur ;
- Troubles de la sensibilité ;
- Vertiges, troubles de l'équilibre ;
- Troubles de la vue ;
- Incontinence ;
- Maux de tête inhabituels ;
- Insomnie.

Nous restons à votre disposition si vous avez besoin d'informations complémentaires (tel. +377.97.98.97.69).

L'équipe du Service des Urgences du Centre Hospitalier Princesse Grace.